# RÉPONSE DU COMITÉ CITOYEN DES JEUNES PAROLLA DI A GHJUVENTÙ À LA CONSULTATION SUR « LE JOUR D'APRÈS »

« À batte a petra, a petra si rompe »

Le temps que nous vivons nous semble tout à coup réduit à sa plus simple expression. Limités dans nos projets, dans notre liberté, examinons cependant le temps d'hier qui s'est effondré face à l'incertitude de la pandémie. Hier, nous étions "affairés sans rien faire", engloutis dans un rythme qui n'était pas le nôtre, subissant la fuite du temps sans même en savourer le goût. Alors la pause est arrivée comme un silence nécessaire et vital, et le bruit de nos vies, l'agitation perpétuelle a été remplacée par le chant, celui des oiseaux et celui de notre âme.

C'est avec une certaine humilité que le comité citoyen Parolla di a Ghjuventù a fait le choix de répondre aux 11 questions du collectif de députés « Le jour d'après ». Si nous ne nous positionnons pas comme experts de chacune de ces thématiques nous pensons que la jeunesse doit être écoutée. Nous sommes ouverts à engager davantage de discussions avec l'ensemble des forces citoyennes pour élaborer un nouveau projet de société avec l'humain comme fil conducteur.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour penser le monde de demain, trop tôt pour formuler des propositions et que nous pensons que cette concertation doit être poursuivie, la crise du COVID19 nous questionne sur nos pratiques et notre mode de vie. Le confinement nous a permis de nous rendre compte de l'impassibilité des murs qui nous enferment et de la nécessité de retrouver la ferveur d'être ensemble. Le nouvel élan d'humanisme, qui émanera de la crise, saura-t-il tarir notre incroyable capacité à condamner nos différences ?

**1. Quel système de santé demain ?**

Depuis une vingtaine d'années l'économie prévaut en matière de politique de santé et nous assumons aujourd'hui l'impact des restrictions budgétaires successives. La crise du COVID19 a mis en lumière le manque d'anticipation de notre Gouvernement face aux potentielles épidémies de grandes ampleurs. Si les personnels de santé ont bien répondu à la crise, c'est notre capacité de production et de distribution de matériel médical qui a fait défaut. Nous avons pu constater que les pays s'appuyant sur un secteur secondaire fort ont pu mobiliser leurs capacités de production locale et ainsi assurer un approvisionnement sanitaire suffisant (notamment dans les pays asiatiques). Le champ d'action de la santé est donc transversal. Aujourd'hui, le manque de coopération des acteurs et de coordination entre le public et le privé provoque un mal bien plus grand que la simple question budgétaire.

Les hôpitaux français ont été totalement délaissés ces deux dernières décennies par l'État, notamment dans les territoires ruraux et les DOM-TOM. Pour exemple, à maintes reprises les hôpitaux corses ont manifesté leur mécontentement légitime relatif au manque de moyens financiers. Malgré le soutien des élus locaux, aucune solution n'a été apportée.

Nous faisons aussi le même constat d'inaction quant à la demande des élus locaux pour la mise en place d'un CHU (Centre Hospitalier Universitaire) en Corse qui aurait pu être un levier important durant cette crise aux côtés de l'Université de Corse, très portée sur la recherche. De facto, cette proposition aurait été également profitable pour les jeunes étudiants corses.

# RÉPONSE DU COMITÉ CITOYEN DES JEUNES PAROLLA DI A GHJUVENTÙ À LA CONSULTATION SUR « LE JOUR D'APRÈS »

En matière de santé l'impact de l'environnement sur les individus n'est pas à négliger. Qu'il s'agisse de la qualité de l'air, de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, en passant par une alimentation saine et sûre : la préservation du vivant, la baisse de la pollution intérieure et extérieure, la lutte contre les pesticides et les perturbateurs endocriniens sont des remèdes pour nous prémunir des crises de demain. Dans le domaine de l'hygiène publique, nous devons encourager les collectivités locales à mettre en place de nouveaux dispositifs de prévention sanitaire mais aussi des équipements comme les points d'eau publics.

Nos réflexions sur la santé publique doivent être élargies considérablement. La santé ne relève pas simplement que du domaine scientifique. Lorsqu'il s'agira de penser le monde d'après en matière de santé, il faudra mettre absolument autour de la table l'ensemble des acteurs de la société civile : les citoyens, les professionnels de santé, les politiques et les acteurs socio-économiques. Des leviers peuvent être trouvés en mutualisant et en exploitant les compétences de chacun. Pour développer notre capacité d'agir ensemble, trois chantiers majeurs doivent être entamés : une nouvelle politique de financement des hôpitaux basée sur le dialogue avec les régions, une meilleure coordination des acteurs de santé et la construction d'un plan d'urgence face aux crises sanitaires qui peuvent survenir.

**2. Quel monde du travail voulons-nous ?**

Aujourd'hui le monde du travail est en phase de transition. Par ces temps de crise nous avons pu voir une véritable capacité d'adaptation de certaines entreprises du secteur privé ainsi que de certains corps de métier. L'exemple du groupe LVMH produisant du gel hydro-alcoolique en grande quantité quelques jours seulement après le début du confinement témoigne d'une grande flexibilité de l'appareil productif. Cependant cette incroyable capacité d'adaptation est cantonnée à seulement quelques grandes entreprises et cela n'est pas suffisant. Nous devons permettre aux structures plus petites d'avoir les moyens de réagir lorsque leur activité est menacée. Ces moyens peuvent se matérialiser par des faveurs fiscales (comme l'annulation des charges) et/ou par la création d'une entité fédératrice et coordinatrice des TPE/PME douée d'une réelle capacité de financement et d'action.

L'autre exemple qui a démontré que nous pouvons changer nos habitudes très rapidement quand la crise nous guette : la démocratisation du télétravail. Même si tout le monde ne peut pas opter pour ce mode de travail, le confinement nous a montré que cette pratique était possible et qu'elle permettait d'assurer la continuité de l'activité. Le télétravail « forcé » nous a fait prendre conscience qu'être à la maison, ce n'est pas forcément rien faire, loin de là. Le développement des technologies de communication et de stockage de données, donne la possibilité aux entreprises d'offrir à leurs salariés le moyen de conjuguer travail efficient et amélioration des conditions de travail.

Malgré ces signaux positifs, les conséquences réelles de cette crise sanitaire sont encore floues, l'impact pourrait diminuer au 3ème trimestre 2020, comme s'étaler sur les dix prochaines années. Pour nous, il n'est pas concevable de réduire le temps de travail après la fin de confinement. La baisse de production de ces deux derniers mois risque d'amener le pays en période de récession. Il est nécessaire de maintenir au moins notre rythme de travail actuel, afin de garantir un niveau de production optimal, et au mieux d'envisager une augmentation du temps de travail légal entre le 2ème trimestre 2020 et le

1er trimestre 2021 (non perpétuable) en échange de compensations financières ou d'avantages en nature pour les salariés concernés. Cette augmentation éventuelle du temps de travail devra être mesurée en bonne intelligence et en concertation avec les branches concernées. Dans ce calcul, il faudra également prendre en compte l'impact psychologique de la pandémie sur la population. Les employeurs devront s'y préparer. L'organisation de groupes de parole ou la création de cellules psychologiques au sein même des entreprises est une idée à développer.

Demain, nous attendons du monde du travail une plus grande flexibilité et de nouvelles relations de confiance. Nous pensons que nos préceptes d'hier ne sont plus adaptables au monde aujourd'hui. Nous devons décloisonner le travail, décloisonner le contrat de travail. L'idée de pouvoir mutualiser les compétences de chacun pour les mettre au service de plusieurs structures doit être réfléchie. Le travail doit être largement revalorisé. Ensemble, nous devons trouver les chantiers des 5 prochaines années en prenant comme point de départ les enseignements de la crise.

**3. Consommation et sobriété : vers une société de la sobriété ?**

Notre mode de consommation fera, demain, l'objet de nombreuses remises en cause. Ce phénomène est le propre des situations d'après crise. Cependant, il ne faudrait pas oublier que c'est notre modèle de société qui a permis d'arriver à notre niveau de confort d'avant crise et que tout n'est pas à jeter.

Pour autant, ces dernières années ont été celles du déclin du bon sens. Alors que dans le passé nous consommions pour satisfaire des besoins de base, aujourd'hui nous consommons davantage pour exister socialement. Cela se traduit par le développement rapide du marché du bien-être, du tourisme et des loisirs. Notre façon de consommer est intimement liée à notre culture et à notre identité. Or dans une société mondialisée, les populations qui avaient des habitudes de consommation raisonnées se sont peu à peu tournées vers la consommation de masse.

Par ailleurs, notre mode de consommation s'avère paradoxal. Nous sommes régulièrement sensibilisés aux méfaits de l'hyper consommation sur l'environnement et pourtant si on en regarde les chiffres, nous n'avons jamais autant consommé, nous n'avons jamais autant voyagé. Ce paradoxe nous questionne sur les aspirations réelles des citoyens. Sommes nous réellement prêts à consommer moins ou prenons nous des positions uniquement dans le but de satisfaire notre nouveau besoin de rayonnement social ?

La réponse doit être nuancée. Avec le COVID19 nos habitudes de consommation ont été partiellement modifiées. En effet, de nombreuses initiatives se sont mises en place pour rapprocher les consommateurs et les producteurs. Nous devons appliquer et faire appliquer les principes de l'économie circulaire, et prendre les mesures incitatives qui permettront de pérenniser ce nouveau modèle de consommation. Les autorités publiques doivent montrées l'exemple, les cantines publiques (scolaires, universitaire, etc…) doivent être les premiers clients de nos producteurs. La réflexion sur le développement de l'économie circulaire doit inclure la question des coûts. Aujourd'hui, acheter ailleurs coûte souvent bien moins cher qu'acheter local. Dans une société où les inégalités se creusent toujours davantage, peut-on promouvoir une nouvelle façon de consommer seulement par des actions de communication, tout en oubliant la question sociale ? Ce n'est pas en créant des cadres règlementaires contraints que nous changerons les choses mais plutôt en créant des cercles vertueux.

# RÉPONSE DU COMITÉ CITOYEN DES JEUNES PAROLLA DI A GHJUVENTÙ À LA CONSULTATION SUR « LE JOUR D'APRÈS »

Pour favoriser le développement de l'économie circulaire, nous proposons de mettre en place des politiques incitatives pour favoriser les « bons comportements », par exemple : incitation financière au tri sélectif, taxe plus importante sur les produits issus de l'importation, financement supérieur de l'éco-tourisme, financement supérieur des structures de l'économie circulaire, subvention pour les producteurs qui pratiquent la vente direct et qui proposent des livraisons, etc ...

**4. Comment retisser des solidarités ?**

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les sociétés occidentales se sont reconstruites dans un objectif d'amélioration du confort matériel de la population entrainant la progression de l'individualisme et altérant une part des valeurs de solidarité. Cependant, la crise du COVID19 nous a permis d'observer que la solidarité peut se mettre en place de manière spontanée, par les citoyens, et en dehors des cadres institutionnels.

Aujourd'hui, la solidarité a besoin d'une nouvelle définition. Faut-il réellement favoriser des actions pour « retisser des solidarités » ou faut-il simplement renforcer les solidarités lorsqu'elles émanent directement d'initiatives citoyennes ? Les citoyens ne doivent pas se sentir « forcés » d'être solidaires. Nous devons éviter de nourrir la solidarité de posture qui alimente le besoin individuel d'exister socialement, au détriment de l'intérêt général.

Considérant ces différents principes, notre proposition est de créer un fonds de solidarité à la main des communes ainsi qu'un autre à celle des régions, mobilisable par les citoyens eux-mêmes sur la base de leurs projets.

**5. Comment construire une société qui mise sur la jeunesse ?**

Pour construire une société qui mise sur la jeunesse, il faut avant tout partir de ses attentes et de ses besoins. Pour cela nous devons inclure davantage les jeunes dans les processus de décision. Les politiques publiques doivent être co-construites pour et par les jeunes.

Que ce soit pour se loger, pour se former, pour trouver un emploi, pour se soigner, ou pour se déplacer, les jeunes rencontrent de nombreux freins pour accéder à leur autonomie. Par exemple, dans les territoires ruraux, la mobilité est une des principales difficultés rencontrée par les jeunes. Malgré les nombreuses interpellations qui ont été faites à ce sujet, très peu de projets ont été mis en place. Aussi, les prix des transports ne sont pas égaux en fonction du lieu d'habitation. L'État et les régions doivent trouver des solutions rapides et concrètes pour assurer la réduction des inégalités territoriales en matière de mobilité (co-financement des titres de transport, développement des lignes publiques de transport, système d'abonnement mensuel multi-transports, etc...).

En matière de jeunesse, nous ne pouvons pas écarter l'importance du rôle de l'Éducation Nationale. Cependant elle ne permet pas de former des jeunes citoyens éclairés sur le monde. Le phénomène de massification scolaire participe au déclin de la qualité de l'enseignement. Par ailleurs, l'École devrait orienter son offre pédagogique pour répondre à des besoins pragmatiques sur la compréhension du monde : à quoi sert le vote ? Comment fonctionnent les institutions ? Comment fonctionne l'économie ? Comment fonctionne une entreprise ? Comment fonctionne une association ? Pourquoi respecter

l'environnement ? Le positionnement dogmatique de l'institution par rapport aux besoins pratiques de la jeunesse contribue à une mauvaise insertion des jeunes dans la vie adulte.

Pour préciser notre propos, nous pourrions par exemple favoriser la création de junior-associations au sein des collèges et lycées. Ces associations développeraient l'esprit de solidarité et d'intérêt commun dès l'adolescence. Idéalement, l'Éducation Nationale pourrait établir des liens plus fréquents entre les jeunes et le tissu associatif. Une collaboration qui pourrait permettre aux jeunes d'apprendre l'histoire propre à leur région, de faire davantage de sorties culturelles (musées, foires, rencontres d'artisans, ...), d'améliorer leur connaissance du territoire et enfin d'apprendre à faire des projets collectifs. Ce dernier point démontrerait aux jeunes l'intérêt du « faire ensemble » et garantirait le développement de l'engagement volontaire et/ou bénévole des jeunes. L'engagement associatif au sein des écoles pourrait aussi avoir un impact positif sur les élèves en situation de décrochage scolaire en quête de sens et souffrant d 'exclusion. En effet, les jeunes en difficulté sont souvent relégués hors du système scolaire ou dans des filières professionnelles qui ne sont pas suffisamment valorisées. Le système éducatif est trop souvent punitif, nous devons nous engager collectivement à le rendre plus inclusif.

**6. Peut-on humaniser le numérique ?**

La démocratisation du numérique est essentielle à la continuité de la vie économique, politique et sociale des nations. Pourtant nous conservons de la défiance vis à vis du numérique. Exemple flagrant : nous ne pouvons toujours pas voter en ligne pour des élections.

Aujourd'hui, avec le développement des technologies liées à l'Intelligence artificielle nous ne pouvons plus que constater que nos données personnelles sont collectées et utilisées par de grand groupes internationaux spécialisés dans l'IA, ces informations peuvent être utilisées pour garantir notre sécurité notamment dans la lutte anti-terroriste mais elles peuvent être aussi utilisées à l'encontre de nos libertés individuelles. Trop réguler le net reviendrait à sacrifier un outil inestimable au développement de notre société et à sa prospérité. Peut-on humaniser le numérique ? Nous répondrons que le numérique doit être un outil au service de l'homme, l'humaniser reviendrait à mettre l'homme à son service.

Nous devons accélérer la transition numérique et la formation des citoyens. S'il est évident que nous ne pouvons pas humaniser le numérique, il pourrait bien être l'outil qui permettra à l'humanité de se perpétuer face aux dangers annoncés. Si l'humain est placé au cœur de ses préoccupations, l'IA et le numérique permettront d'accélérer les innovations en matières de développement durable ou de santé et d'améliorer notre connaissance du monde.

**7. "Une démocratie plus ouverte" : comment partager le pouvoir ?**

Les Gilets jaunes ont été les détonateurs de la crise de la démocratie représentative qui couvait depuis longtemps. Les citoyens ne croient plus en des élus massivement critiqués et des institutions qui ne sont plus crédibles à leurs yeux. Cependant, il est nécessaire de noter que ce désengagement est dangereux, car il profite à ceux qui ont les idées les plus extrêmes.

# RÉPONSE DU COMITÉ CITOYEN DES JEUNES PAROLLA DI A GHJUVENTÙ À LA CONSULTATION SUR « LE JOUR D'APRÈS »

Dans le même sens, nous notons une progression de l'abstention ces dernières années. Ce phénomène peut-il simplement s'expliquer par un désintérêt pour la politique ? La sociologue Anne Muxel distingue deux formes d'abstentionnisme : hors du jeu politique et dans le jeu politique. Si dans le premier cas il s'agit d'un désintéressement, dans le second il est le fait de personnes bien intégrées socialement et politisées. Leur décision de ne pas voter vient du contexte de l'élection, et devient un geste de protestation. Le choix de voter à une élection devient alors un geste calculé car il sert ses idées politiques. Un fait que nous retrouvons pour les élections nationales dans les territoires où le sentiment d'appartenance à un peuple et une nation sans État est présent.

Ces différents constats nous amènent à penser que nous devons dès à présent repenser notre système démocratique. Les nombreuses recherches sur la démocratie participative et l'intelligence territoriale (notamment menées par Philippe Dumas ou Julien Angelini, chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication, respectivement à l'Université du Sud Toulon Var et à l'Université de Corse) démontrent que pour réunir les conditions optimales d'expression citoyenne et du débat public, la compréhension des enjeux par les parties prenantes ou encore la prise en compte des spécificités territoriales sont indispensables.

Bien qu'à l'échelle nationale l'élaboration d'une ou plusieurs consultations de soixante-six millions de personnes semblent difficiles nous pouvons d'ores et déjà nous appuyer sur des expériences de démocratie participative qui ont déjà été mises en place pour formuler des propositions :

- L'État doit mettre en place des conventions citoyennes (membres tirés au sort) dans chaque préfecture et sur chaque sujet ;
- Création par le Gouvernement d'une plateforme de vote en ligne au niveau national ;
- Les régions doivent mettre en place des assemblées consultatives avec des citoyens tirés au sort (en s'appuyant sur les CESER) ;
- Chaque municipalité doit mettre en place un conseil municipal « citoyen » consultatif qui serait constitué 1 semaine avant le conseil municipal des élus. Les membres de ce conseil municipal citoyen seraient tirés au sort ;
- Consulter systématiquement les associations citoyennes lors de l'élaboration d'un projet, avant que ce dernier ne soit soumis en conseil municipal ;
- Mettre en place des conseils municipaux des enfants pour éduquer les jeunes à la citoyenneté active et au débat démocratique ;
- Mettre en place des débats citoyens à l'école. Chaque enfant doit débattre au moins une fois par an sur un sujet d'actualité tout au long de son cursus ;
- Éduquer à l'esprit critique dans les écoles, dès le plus jeune âge ;
- Créer une chaîne d'information publique « France 6 » dédiée au débat démocratique citoyen ;
- Inclure les citoyens dans les processus de décision publique ;
- Pour chaque secteur d'activité, mettre en place des conventions citoyennes de branches avec des membres tirés au sort et renouvelés tous les 2 ans.

# RÉPONSE DU COMITÉ CITOYEN DES JEUNES PAROLLA DI A GHJUVENTÙ À LA CONSULTATION SUR « LE JOUR D'APRÈS »

**8. L'avenir de nos territoires : quel nouveau contrat pour les renforcer et préserver leur diversité ?**

La cohésion des territoires est un des grands enjeux nationaux de ce XXIème siècle. Cette cohésion a largement été fragilisée par les émeutes de 2005, le terrorisme, l'apparition de nouvelles violences urbaines, l'oubli des territoires au profit d'un centralisme grandissant et la montée du populisme.

Les périodes de crise telles que celles que nous traversons aujourd'hui permettent à court terme de ressouder les liens sociaux en développant des solidarités et en effaçant les divisions. Cependant, une fois la crise passée, est ce que cet élan d'humanité sera suffisamment fort pour durer dans le temps et enfin changer les choses ?

Depuis le début du siècle les élus locaux n'ont cessé de perdre une partie de leurs compétences. Nous connaissons une forte centralisation en France, et les derniers événements démontrent que la tendance n'est pas prête de s'inverser. L'État ne fait plus confiance aux élus locaux, et eux mêmes ne font plus confiance à l'État. Cette situation conduit à de nombreuses incohérences dans la mise en place de politiques publiques. En effet, peut-on appliquer la même politique partout sur le territoire ? Peut-on décider uniquement depuis Paris si les élèves d'une commune corse doivent reprendre l'école le 11 mai ? La réponse est non et elle est vérifiée par la stratégie de déconfinement du Gouvernement. Nous devons engager un contrat de confiance entre les territoires et l'État car si nous retrouvons une gestion politique cohérente adaptée à chaque territoire, nous pourrons alors retrouver un climat social plus serein. Cela implique de donner des moyens financiers et des compétences supplémentaires aux collectivités locales. Ces moyens financiers pourraient être mobilisables au travers une redistribution plus importante de la TVA aux collectivités locales.

L'État doit donc engager une politique de décentralisation des pouvoirs en s'appuyant sur les maires qui sont les élus les mieux placés pour prendre des décisions pour leur concitoyens. L'État doit également organiser en région les conditions du dialogue en se positionnant comme ressource plutôt que comme donneur d'ordre. Accepter les spécificités régionales n'est pas synonyme de rejet mais d'inclusion.

# RÉPONSE DU COMITÉ CITOYEN DES JEUNES PAROLLA DI A GHJUVENTÙ À LA CONSULTATION SUR « LE JOUR D'APRÈS »

**9. "L'Europe dans le monde" : comment recréer une solidarité européenne et internationale ?**

Alors que l'Europe ambitionne d'affirmer son autonomie dans le système international entre les superpuissances chinoise et américaine, ce début de crise sanitaire fait apparaître une Europe divisée incapable de coordonner une action homogène à l'échelle des 27 Etats qui la composent. En effet, les actions de la gouvernance Européenne sont loin d'être satisfaisantes. L'Europe d'aujourd'hui est bien trop dogmatique pour être pragmatique, bien trop loin des attentes de la population, bien trop technocratique pour être efficace. Pendant cette crise, l'Europe aurait dû cordonner la solidarité de ses États membres, aurait dû commander du matériel médical en grande quantité pour remédier aux difficultés qui étaient prévisibles. Malheureusement l'Union Européenne a tardé à réagir.

Aussi, pour créer une solidarité, il faut développer un sentiment d'appartenance dans une idée commune, condition essentielle pour développer de manière efficiente des projets communs. Le traité de Maastricht a défini en 1992 la notion de citoyenneté européenne en se superposant à la citoyenneté nationale, sans la remplacer. Mais cette deuxième citoyenneté n'est que très faiblement intégrée dans l'esprit des citoyens de l'UE. Chose cocasse, les droits européens comme ceux sur la protection des données sont fréquemment évoqués, mais les devoirs (vecteur de sentiment commun) sont, eux, oubliés. La complexité des institutions européennes n'aidant pas les individus à se reconnaitre en l'idéologie qu'elles représentent.

Le sentiment anti-européen est par ailleurs vivace dans certains États. Les gouvernements perçoivent l'UE et notamment la Banque Centrale Européenne comme une autorité supranationale, trop intrusive, portant trop atteinte à leur souveraineté. Le rapport de 2018 sur l'éducation en Europe, démontre que l'accès à l'éducation est plus difficile pour les pays de l'ex-bloc soviétique dont le niveau de développement général est inférieur au notre. Le sentiment anti-européen est par ailleurs vivace dans ces pays, permettant d'y voir une corrélation effective, entre le niveau de diplôme (dépendant de l'injection de fonds dans le système éducatif) et la compréhension de l'UE avec ses véritables limites et apports. Chaque pays ayant ses particularismes, le respect des politiques communes européennes semble illusoire aujourd'hui encore. L'Union Européenne doit s'ingérer intelligemment dans le système éducatif des Etats en demandant l'intégration d'un programme plus poussé sur l'Histoire de l'Europe. Avec ses guerres, sa culture rayonnante, ses alliances, ses avancées scientifiques, ses grands personnages, en soit, ce qui permettrait aux jeunes européens d'être fiers de ce qu'ils sont. On ne peut décréter une citoyenneté européenne espérant qu'elle prenne racine automatiquement, elle doit se construire historiquement, se forger grâce à l'histoire commune et un « vouloir vivre ensemble ».

Malgré tout, des programmes européens tel qu'Horizon 2020 apparaissent comme efficaces dans la mise à niveau des États membres en difficulté (comme le démontre l'indice Gini 2018 UE). Il se base sur un investissement important dans la recherche scientifique et sur le développement d'infrastructures transversales, le soutien à l'innovation en Europe par l'aide aux PME, le développement des partenariats public-privé en matière de TIC (notamment la recherche dans les biotechnologies, nanotechnologies) et cherche à favoriser les projets interdisciplinaires pour répondre aux grands défis sociétaux auxquels l'Europe est confrontée. Il nous paraît donc opportun de reconduire un projet comme celui-ci pour ressouder les pays de l'UE.

# RÉPONSE DU COMITÉ CITOYEN DES JEUNES PAROLLA DI A GHJUVENTÙ À LA CONSULTATION SUR « LE JOUR D'APRÈS »

**10. "Le nerf de la guerre" : quel financement & quel nouveau partage des richesses ?**

L'inégale répartition des richesses est un des motifs du marasme social formalisé par les gilets jaunes. En France les inégalités se creusent, et encore davantage avec la crise du COVID19.

Dans l'optique d'une décentralisation, nous devons repenser une fiscalité à la main des territoires. En effet, les élus de proximité sont les mieux placés pour financer les structures et les projets essentiels à la résolution des problématiques locales (telles que celles des déchets en Corse) et à la dynamisation des territoires. C'est comme cela que les citoyens renoueront avec le consentement à l'impôt.

Nous devons également repenser notre manière d'aborder l'économie en ayant une approche inclusive des entreprises. Opposer systématiquement intérêt général et entreprises est contre productif. En effet, les entreprises contribuent fortement à l'intérêt général : elles enrichissent leur territoire d'implantation, elles nourrissent des familles et sont capables de répondre aux enjeux actuels.

Pour améliorer le partage des richesses, nous devons inclure les acteurs socio-économiques dans la décision publique et développer davantage les coopérations publics/privés afin de faire émerger des projets structurants. Le tissu associatif est également un moteur économique à ne pas négliger. Le financement des associations doit être également revalorisé en augmentant les subventions de fonctionnement tout en limitant les financements liés aux appels à projet, qui fragilisent les associations.

Au niveau des prestations sociales, la question du revenu universel fait débat dans les sociétés occidentales depuis la fin de la révolution industrielle. Sur le principe l'idée parait bien venue, car une augmentation du pouvoir d'achat serait synonyme d'une consommation accrue. Mais à l'heure de la dématérialisation pourrait-on garantir que cet argent soit réinvesti au niveau local ? Une partie de la réflexion devrait se porter sur la création de coupons utilisables uniquement dans l'objectif de favoriser l'économie locale. Ce système devra s'accompagner d'une charte du commerce équitable et durable, rendant éligible les entreprises à l'encaissement de ces coupons. Selon l'OCDE la France est le premier pays en termes de dépenses sociales (31,2% du PIB en 2018), les abus et malversations sont déjà nombreux et les contrôles bien trop légers. Une attention particulière doit être donc portée sur la gestion des dépenses liées à l'éventualité de la création d'un revenu universel. Aussi, l'Assemblée de Corse a lancé une étude sur la faisabilité de mise en place d'un tel dispositif. Si le résultat de cette étude est favorable et considérant le taux de pauvreté élevé en Corse, nous pourrions être un territoire pilote.

Concrètement, nous devons :

- Réfléchir davantage au financement de la mise en place d'un éventuel revenu universel et des moyens de distribution de cette ressource nouvelle pour les citoyens ;
- Supprimer le SMIC universel pour le remplacer par un SMIC de branches qui permettrait une revalorisation globale des salaires ;
- Créer des zones franches dans les régions et revoir les conditions appliquées pour les rendre plus attractives et pour inciter les entreprises à relocaliser les moyens de production, voir pour faire venir des entreprises étrangères sur le territoire et qui permettraient de faire baisser les coûts d'exploitation.

# RÉPONSE DU COMITÉ CITOYEN DES JEUNES PAROLLA DI A GHJUVENTÙ À LA CONSULTATION SUR « LE JOUR D'APRÈS »

**11. "Notre richesse est invisible" : comment mieux mesurer le bien commun ?**

Cette question remet en cause notre manière d'évaluer la richesse des nations. Les indicateurs actuels (PIB, croissance, productivité, déficit, dette) sont basés sur des aspects économiques et sur le capital financier et technique. Le capital humain et le « bonheur » ne font pas partie des critères de performance des États. Tant que le modèle de calcul du PIB ne changera pas ou que les Etats n'utiliseront pas d'autres indicateurs de référence, la prise en compte de la production non marchande ne pourra se faire. L'IBEE est plus qualitatif, car il prend en compte d'une part les flux de consommation courante dans leur totalité (le non marchand en fait ainsi partie) et d'autre part son intérêt réside dans le fait de mettre l'accent sur des variations relatives à partir d'une année de base sur une longue période. Notons que le simple fait de comptabiliser le degré de sécurité ou d'insécurité économique change drastiquement les chiffres de l'évolution de la croissance d'un pays. L'étude menée par ses créateurs en 2000 auprès de six pays de l'OCDE allait dans ce sens. La France ne faisait pas partie de ces six pays car les données sur certaines inégalités ne sont à ce jour pas communiquées.

Nous partons du principe que le plus dur n'est pas d'être performant économiquement mais de trouver un équilibre où tout le monde pourra vivre dignement et librement. C'est en cela que les 17 objectifs du développement durable de l'ONU sont intéressants mais à condition qu'ils soient mesurés objectivement et intelligemment. Il faut que chaque pays les mesure en prenant en compte encore une fois la diversité des territoires. Par exemple, la France comporte des régions très différentes où les difficultés ne sont pas les mêmes, notamment en Corse et en Outre-Mer, d'où l'importance de décentraliser le pouvoir et les moyens.

S'il nous paraît compliqué de tout changer du jour au lendemain lors du « jours d'après » la question est bonne et nous interroge sur notre manière de concevoir la société. Sommes-nous nés pour consommer et produire ou pour être heureux ?

Pour nous, la question doit se poser au niveau philosophique puis politique, mais est ce que les réponses que nous trouverons seront adaptables à notre monde ?

# RÉPONSE DU COMITÉ CITOYEN DES JEUNES PAROLLA DI A GHJUVENTÙ À LA CONSULTATION SUR « LE JOUR D'APRÈS »

Pour finir, au-delà des nombreuses incertitudes que soulève notre avenir, nous souhaitons saluer la démarche de consultation nationale du collectif « Le jour d'après ». Cependant, nous souhaitons que ces travaux ne restent pas vains. Nous ne pouvons pas demander systématiquement aux citoyens de participer à des projets de la sorte sans avoir mis en place au préalable une véritable capacité d'action pour répondre à la demande citoyenne.

Par ce message, **nous appelons les élus de l'Assemblée Nationale, nos élus territoriaux, les acteurs socio-économiques et l'ensemble de la société civile à l'organisation de débats dans les territoires et de larges concertations** thématiques au niveau local pour définir, tous ensemble, les fondements de ce que sera le jour d'après.

***Bibliographie et Webographie***


- *Anne Muxel, « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? », N°120 de Pouvoirs, 2007 ;*
- *Alain Duhamel, « Les Pathologies Politiques françaises », édition Plon, 2016 ;*
- *Joseph Schumpeter, « Capitalisme, socialisme et démocratie », édition Payot, 1942 ;*
- *Daniel Gaxie, Le Cens caché : Inégalités culturelles et ségrégation politique, édition du Seuil, 1984 ;*
- *Site internet officiel de l'OCDE : https://www.oecd.org/fr/*
- *Philippe Dumas. « L'Intelligence territoriale dans le champ des sciences de l'information et de la communication » 2014. Lien internet : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00944301/document.*